Trente-deuxième Année. — N° 19 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MERCREDI 19 JANVIER 1

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. - Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 18 JANVIER 1886

L'IRLANDE

Depuis quelque temps une partie de la presse anglaise nous donne chaque jour les détails les plus tristes sur les expulsions de malheureux fermiers dans les diverses provinces de l'Irlande. Les incidents qui se produisent à chaque expulsion ont fini par prendre un caractère tragique qui leur donne un aspect particulièrement cruel.

La cause de l'Irlande a toujours été sympathique en France. La vue de ce peuple luttant sans cesse pour la foi de ses pères et pour son indépendance, passionne l'opinion publique, surtout lorsqu'on se rappelle de quelle manière scandaleuse son unité politique lui fut enlevée. C'est ici que l'on peut dire, en toute assurance, que l'or anglais a joué un grand rôle.

Aujourd'hui, la résistance a pris un caractère plus aigu; car les Irlandais se trouvent frappés dans leurs affections les plus chères, dans leurs familles.

Par une cruelle ironie du sort, le représentant anglais à Dublin, celui qui exerce presque un pouvoir absolu, est précisément le petit-fils de l'homme d'Etat qui réussit à arracher à prix d'or du dernier Parlement irlandais un vote de suicide.

Le marquis de Londonderry, vice-roi actuel d'Irlande, est le descendant du fameux lord Castlereagh, l'ennemi implacable de la France et dont le nom est pour les Irlandais un objet de haine et d'exécration. Cependant il faut rendre cette justice au marquis de Londonderry, qu'il se trouve obligé, par sa situation, à tous les ménagements possibles, même à exécuter des instructions impérieuses, car, quelle que soit la sympathie que l'on puisse avoir, il faut pourtant que force reste à la loi dans tout pays civilisé.

Les vrais auteurs responsables des misères et des souffrances qui désolent l'Irlande tout entiere, sont les agents des landlords protestants, hommes d'affaires sans entrailles, qui poursuivent avec une implacable rigueur de malheureux fermiers que des circonstances indépendantes de leur volonté ont réduits à la plus profonde misère.

Une statistique officielle, émanant du bureau du gouvernement local donne des renseignements curieux, sur chiffres, des pauvres en Irlande. Leur nombre, au cours de la dernière année, a augmenté de 264,357 personnes, c'est-à-dire dans une proportion de 60 0[0 de la population générale de l'île.

Le chiffre total des individus vivant de la charité publique s'élève aujourd'hui à plus de 700.000. Les *works-houses* ou dépôts de mendicité renferment un personnel de près de 40.000 pauvres. Il est donc difficile de voir une population plus indigente. Cette situation, qui accroit dans de notables proportions les charges de ceux qui conservent quelque aisance, leur impose des obligations qu'ils ne pourront plus à leur tour supporter; car la taxe des pauvres augmente chaque année avec le nombre de personnes secourues.

L'Irlande est un pays essentiellement agricole. Aussi, les mauvaises récoltes, en faisant perdre aux paysans le fruit d'une année de labeur, les plongent-elles dans une misère noire.

Depuis plusieurs années, les mauvaises récoltes se sont succédé, et ont atteint des familles qui, jusqu'à ce jour, avaient pu vivre à l'aise.

La question agraire vint se compliquer de la question politique.

Tout le monde a plus ou moins entendu parler de la résistance organisée par les fermiers, d'après les avis de la ligue parnelliste, contre le paiement des fermages. Elle n'est pas d'aujourd'hui, et remonte déjà à plusieurs années. A ses débuts on lui donna le nom de politique des trois F..., parce que les trois principaux chefs de réclamations commençaient par cette lettre de l'alphabet.

Les procédés de résistance ont été quelque peu modifiés. On se contentait alors de mettre en quarantaine, c'est-à-dire de *boycotter*, les propriétaires et leurs agents qui faisaient procéder aux expulsions. Ces individus se voyaient dans l'impossibilité de trouver des vivres pour eux et leurs familles.

En vertu des instructions récentes du comité parnelliste, un nouveau plan de campagne a été adopté pour contraindre les landlords à baisser le prix des fermages.

Tous les tenanciers d'un même propriétaire se réunissent et nomment des délégués chargés d'aller lui offrir le montant de leurs fermages, diminution faite d'un tant pour cent. Si celui-ci accepte, on lui remet les sommes versées. S'il refuse, elles sont immédiatement déposées entre les mains d'un membre du comité dont le nom reste tenu secret, avec cette condition qu'elles serviront à soutenir les fermiers qui tendraient à être expulsés.

Le vice-roi d'Irlande, dans un voyage qu'il vient de faire dans ses propriétés, a eu à recevoir une députation de ses tenanciers, venus pour lui demander une réduction du chiffre de leurs fermages. A la suite d'une longue entrevue, il leur a accordé une diminution de 15 0[0, sauf pour certains cas exceptionnels, où elle serait de 30 0[0, et voir même remise complète pour les malheureux.

Les fermiers n'ont pas cru devoir accepter avant d'avoir pris l'avis de tous leurs camarades convoqués. Leur décision est attendue avec impatience, car elle servira de base aux résolutions des autres tenanciers.

Telle est en ce moment la situation de l'Irlande, livrée d'une part aux agitations politiques, et d'autre part à toutes les souffrances d'un rigoureux hiver sans ressources et sans espoir.

LA GUERRE ET LE COMMERCE

Voici de quelle façon un journal anglais envisage, au point de vue du commerce britannique, les éventualités d'une guerre en Europe :

Que la guerre se déclare ou non en Europe, cette année s'annonce comme devant être prospère ; les laines, cotons, fers et charbons s'améliorent et la navigation même est dans une situation plus satisfaisante. Donc, en admettant qu'une guerre générale se déclare en Europe, soit en Russie, en France, en Turquie, Allemagne, Autriche et Italie, pour vu que nous restions neutres, notre industrie en ressentira de grands avantages, car nous aurions tout en mains, attendu qu'au dehors le commerce manquerait d'ouvriers, étant donné le nombre d'entres eux qu'on appellerait dans les rangs ; le même cas se produirait dans notre marine; car notre neutralité nous laisserait seuls le droit de sillonner les mers en tous sens. Les cartes démontrent du reste, que les années prospères, relativement au commerce, sont celles de 1870-73. c'est-a-dire, pendant et après la guerre Franco-Allemande.

Une nouvelle guerre aurait donc pour résultats de nous procurer de grands avantages, et de donner une nouvelle vie dans toutes nos entreprises commerciales. Si, au contraire, il nous était impossible de maintenir notre neutralité, en nous trouvant engagés avec les autres grandes nations, dans une guerre coûteuse et sanglante, le commerce tomberait alors dans les mains des neutres et les Etats-Unis en enlèveraient la plus grasse part, et pourraient, peut-être, regagner alors la position qu'ils occupaient, avant que leur guerre civile n'eût ruiné leur commerce de transport.

Radicaux & opportunistes

Voici ce qu'on peut lire dans la *Lanterne*, journal radical :

« La *République française* publie sur les funérailles de P. Bert un article qui est le comble de l'effronterie.

» Ces gens-là, vraiment, ont tous les cynismes et toutes les impudences. Les voilà maintenant qui ramassent leurs victimes pour s'en faire des martyrs, et qui se parent de leurs crimes comme d'une gloire !

» Il s'est rencontré un homme qui, rompant avec eux, les a reniés; un homme qui les a jugés d'un mot terrible, disant « que *leurs responsabilités allaient jusqu'au* CRIME » ; cet homme a fait ce que pas un d'eux après lui n'a eu le courage de faire : fidèle à ses engagements, il est allé mourir dans cet « *empire colonial* » où M. Ferry n'a point voulu lui succéder, et cet homme qu'ils ont tué, maintenant qu'il est mort, ils le réclament et ils osent dire : « Son honneur est à nous, sa gloire, c'est notre gloire ! »

» Non, non, non ! Cette gloire, s'est votre condamnation, ce mort que vous essayez d'escroquer, il vous accuse, il vous exécute. »

Élection législative du 16 Janvier

MANCHE

Inscrits	137.079
Votants	108.317
Suffrages exprimés	99.961
MM. Riotteau, ancien dép. gau.	54.983 voix. Elu.
Amiral Roussin, droite.	44.944 —

Il s'agissait de remplacer M. le vice-amiral de Gueydon, député de droite décédé.

M. le vice-amiral de Gueydon avait été élu, le 4 octobre 1885, avec la liste de droite, par 58.288 voix. M. Riotteau, le premier de la liste de gauche, en avait obtenu 53,287.

LA CRISE EN ALLEMAGNE

Une longue dépêche adressée de Berlin, au *Journal des Débats*, donne des appréciations intéressantes sur le caractère et la portée de la crise qui vient d'éclater en Allemagne par suite du rejet du septennat militaire et de la dissolution du Reichstag. C'est en réalité une affaire de politique intérieure, une crise exclusivement domestique. Le refus du Reichstag de voter le septennat ne change rien à la situation générale, qui reste absolument pacifique, et il est probable que le libéralisme modéré sera le seul à souffrir de la crise actuelle.

Le *Moniteur de Rome*, grand organe cathélique, qui reçoit parfois de hautes inspirations, publie un article dans lequel nous lisons :

La dissolution du Reichstag constitue une nouvelle preuve de la durée du *statu quo*. Si l'Allemagne voulait la guerre, trois ans suffiraient. On verrait après. Aussi, le plus vif intérêt du premier discours du chancelier, c'est la poigée continuelle contre la France. La France, voilà l'éternelle préoccupation du chancelier. C'est elle qu'il étudie, qu'il connait le mieux, qu'il redoute le plus. Seul, il a le courage de rendre hommage à l'armée française, au matériel militaire, à la réorganisation des cadres, à la discipline, au progrès constant qui l'anime.

Cherchez les mobiles derniers des manœuvres diplomatiques du prince de Bismarck, c'est toujours la préoccupation de la France. Il laissera la Russie triompher à l'Est, pour brider la France à l'Ouest. Tout le reste est secondaire. Il n'y a qu'un seul *Unum porro est nécessarium* : c'est d'empêcher la revanche, aussi longtemps que la Russie n'est pas entièrement sûre.

Le chancelier a déclaré que l'Allemagne n'attaquera *jamais* la France. Si c'est vrai, la guerre est ajournée jusqu'après la mort du prince de Bismark et de M. de Moltke. Car nous n'avons jamais cru aux sentiments belliqueux de la France. M. Clémenceau lui-même est un partisan fanatique de la paix. Le radicalisme dans tous les pays sauf le radicalisme italien, dédaigne la grande politique extérieure, l'expansion coloniale et les expéditions militaires.

M. Clémenceau nage dans ce courant plus que tous les autres.

Le *Temps* et les journaux républicains sont un peu dépités du passage relatif à l'alliance avec la Russie. Quelle est cette alliance? se demandent-ils avec une préoccupation légitimement curieuse. Evidemment, c'est là un mauvais tour que l'Allemagne a joué à la France mais, d'un autre côté, il est visible que les Français et les Russes seuls sont enchantés du discours du prince de Bismarck.

Les premiers conquièrent la réputation de posséder une forte armée : les seconds sont maîtres de l'Asie et de l'Orient. Dorénavant, la situation ira se précipitant sur les bords du Bosphore. Le Sultan peut faire ses malles; l'Angleterre fera bien d'abandonner toute politique continentale, pour sauvegarder ses possessions en Asie. L'avenir est entre les mains de la Russie qui, grâce à sa correction de forme, préférera le procédé habile de l'évolution aux violences de la révolution.

La dissolution du Reichstag est donc un garant nouveau de la paix.

Les prochaines élections sont fixées au 24 février. En même temps, le Landtag prussien s'ouvre, avec la perspective d'une nouvelle loi religieuse. Que donnera ce scrutin extraordinaire ? Du côté du gouvernement, le mot d'ordre sera : armée impériale, ou armée parlementaire. Du côté du Centre et de l'opposition, ce sera le *triennat*, c'est-à-dire la conciliation du particularisme et de l'économie.

Il serait difficile de prévoir l'issue de la lutte. M. Windthorst a, cependant, déclaré que le Centre désirait la dissolution. A la commission, il a parlé de « la conscience de sa force et de la sécurité de vaincre ». La *Germania* a eu jusqu'ici que le septennat constitue un tremplin électoral peu séduisant, tandis que les populistes comprendront l'attitude du Centre et la soutiennent par un vote silencieux.

Ce journal a même ajouté que le triomphe du Centre se répandra jusque sur les autres partis.

Dans tous les cas, le Centre est sûr de ses positions. Il pourra perdre quelques sièges, il pourra aussi en gagner quelques uns, mais la proportion restera la même.

Voilà la perspective actuelle. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, la dissolution n'a rien qui puisse troubler et inquiéter.

LETTRE DE PARIS

(D'un correspondant particulier)

L'ELECTION LÉGISLATIVE DE LA MANCHE

Les conservateurs n'avaient qu'une médiocre confiance dans le succès de la candidature de l'amiral Roussin dans la Manche, pour succéder à l'amiral de Gueydon, non pas que l'honorable amiral ne remplît pas toutes les conditions désirées par eux, mais parce que sa candidature avait été posée bien tard, et que la pression administrative, organisée de longue main au profit de son concurrent, M. Riotteau, opportuniste, dont les attaches personnelles dans le département augmentaient encore les chances, abstraction faite de ses opinions politiques rendaient son triomphe à peu près certain.

Le résultat du scrutin n'a donc pas surpris nos amis et quand les républicains parlent d'un déplacement de 18,000 voix sur l'élection du 4 octobre 1885 ; ils sont en droit de répondre que les chiances n'étant point égales, il faut attendre une seconde épreuve avant de déclarer que la majorité des électeurs de la Manche est devenue républicaine de conservatrice quelle était.

L'ÉLECTION MUNICIPALE DE NEUILLY

Par exemple, ce qui est indiscutable, de l'aveu même des organes radicaux, c'est l'échec éprouvé, hier, par les républicains dans le scrutin de ballottage pour l'élection du conseil municipal de Neuilly. Pas un républicain n'a été élu, et c'est à des majorités de 1511 et de 1350 voix, que les conservateurs l'ont emporté, obtenant, hier, à peu près une moitié en plus que le 9 janvier.

Ce qu'il y a de particulièrement significatif dans cette élection, c'est que plusieurs des candidats républicains étaient des conseillers municipaux démissionnaires, qui se croyaient sûrs de leur réélection. Naturellement, les radicaux prétendent que ce sont les opportunistes qui sont cause de leur défaite, et les opportunistes l'attribuent aux manœuvres des radicaux. Tout cela, parce que les deux partis ont, à la dernière heure, fait apposer une affiche ayant pour but de faire échouer la liste de leurs adversaires républicains.

Touchant accord, comme vous le voyez, qui suffirait seul, s'il en était besoin, pour démontrer l'insuccès croissant de la fameuse concentration. Il semble donc que les conservateurs n'ont pas, en somme, à se plaindre de la journée d'hier, d'autant plus qu'indépendamment de leur victoire à Neuilly, leur candidat, M. Magnin, a été élu conseiller général du canton de St-Blin (Haute-Marne), par 876 suffrages, contre M. Henriot, républicain, qui n'en a obtenu que 408.

LA RÉUNION TOLAIN

Hier, a eu lieu, à la salle Tivoli Vaux-Hall, la réunion organisée par le comite de M. Tolain, sénateur. Cette fois, cette réunion opportuniste n'a été troublée par aucun anarchiste, mais les organes radicaux et intransigeants se sont arrangés de manière à faire le silence à son sujet, si bien que les appels à la concentration formulés par les orateurs sont absolument sans échos, en dehors de quelques feuilles appartenant à l'Union des gauches.

C'est surtout fâcheux pour M. Lyonnais, député radical de la Seine-Inférieure, qui comptait bien que son discours sur les réformes ouvrières et contre l'élévation des droits d'entrée sur les céréales, lui vaudrait les éloges des organes socialistes lesquels, sans doute parce qu'il s'était fourvoyé dans la Compagnie de M. Tolain, ne soufflent pas un traître mot de lui.

C'était, du reste, à Paris, la journée aux discours, sans doute afin de faire voir à la province que, même après les harangues de la veille, aux obsèques de M. Paul Bert, il y avait encore des orateurs républicains dans la capitale.

L'INAUGURATION DE LA STATUE DE DENIS PAPIN

C'est l'inauguration de la statue de Denis Papin, au conservatoire des arts et métiers, qui a fourni l'occasion de ces discours, dont le principal a été celui de M. Lockroy, ministre du commerce. Comme vous le connaîtrez sans doute, avant d'avoir reçu ma correspondance, je crois inutile d'insister sur sa banalité.

LA RÉUNION DE BORDEAUX CONTRE L'ÉLÉVATION DES DROITS SUR LES CÉRÉALES

La manifestation qui a eu lieu hier, à Bordeaux afin de protester contre l'élévation des droits protecteurs sur les céréales, protestation qui doit être apportée ici par une délégation *ad hoc*, qui verra successivement le président du conseil, le ministre de l'agriculture et les membres de la commission de la Chambre, il faut s'attendre à de pareilles démonstrations de la part de tous les centres libres échangistes. Marseille, Montpellier, Lyon, le Havre, Nantes, etc., vont donc prochainement entrer en scène, pour répondre au mouvement pétitionnaire de tous les départements agricoles. Rarement, on aura vu se produire dans notre pays de semblables manifestations, qui témoignent de l'intérêt qui se rattache à une question capitale pour l'agriculture française.

LES OBSÈQUES DE M. PAUL BERT

Nous avons, aujourd'hui, les impressions personnelles des journalistes qui étaient à Auxerre avant-hier pour les obsèques de M. Paul Bert. Les plus républicains sont obligés de reconnaître que M. Paul Bert n'était nullement populaire dans la région et que tous les discours prononcés n'ont pu raccommoder la population avec la mémoire de l'ancien député du département. Ce dont on s'occupe surtout en ce moment dans l'Yonne, c'est du choix du successeur de M. Paul Bert à la Chambre.

Les candidats en présence seront : M. René Laffon, ancien préfet du département, candidat radical, soutenu par l'administration et par L'*Yonne*, l'ancien journal de M. Lepère, et M. Richard, républicain modéré, candidat n'ayant que des affinités locales, patronné par la *Constitution*. Les chances de M. Laffon paraissent les plus grandes, c'est sans doute pour cela qu'il ne veut pas faire de réunions publiques, se contentant de réunions privées. Il y aura aussi un candat socialiste, mais il ne paraît pas devoir rallier plus de 800 voix. Jusqu'à présent, les conservateurs s'abstiennent.

Ces détails, paraissent, du reste, avoir transpiré à la Chambre, car on s'en entretenait beaucoup dans les couloirs.

LE BUDGET RECTIFICATIF DE M. DAUPHIN

Les députés se préoccupaient en outre du vote que la Commission du budget doit émettre demain relativement aux émissions dont il est question dans le budget rectificatif de M. Dauphin. On remarque que M. Wilson fait de la propagande touchant ces émissions, aussi bien que pour la prompte acceptation des divers expédients imaginés pour équilibrer le budget de 1886. On croit que c'est à la suggestion du député d'Indre-et-Loire, que ces expédients ont prévalu dans le projet de M. Dauphin.

M. Wilson insiste sur la nécessité d'avoir terminé, avant la fin du mois, le débat sur le budget de 1887, afin que le Sénat ait le temps de le discuter et de l'adopter dans la première quinzaine de février. Mais ces exhortations laissent généralement les députés assez froids. Jusqu'à présent, en effet, le budget rectificatif a plus étonné que convaincu.

Quoi qu'il en soit, la résistance prouve que l'acceptation des projets d'émission de M. Dauphin ne laissera pas que de soulever des difficultes. C'est le bruit répandu dans les couloirs que la majorité de la commission inclinerait pour un emprunt direct et en souscription publique d'un milliard. C'est même ce bruit qui a fait baisser, après Bourse, le 3 0[0 de 32 centimes.

L'AMENDEMENT GAUSSORGUES

Ce bruit a, du reste, fait tort au rejet de l'amendement de M. Gaussorgues réclamant une diminution sur le crédit pour les employés et le personnel des bureaux de préfecture; car les 18 voix de majorité obtenues à cette occasion par M. Goblet ont pour ainsi dire passé inaperçues. Ce succès, du reste, a été bientôt suivi d'un échec pour le ministre de l'intérieur, puisque MM. Maurice Faure et Galpin ont, contrairement à l'opposition du ministre, fait renvoyer à la commission un amendement tendant à réduire de 40 mille francs le crédit relatif aux inspecteurs généraux du ministère de l'intérieur. C'est par 316 voix contre 235 que ce renvoi a été prononcé.

LA QUESTION IRLANDAISE

La conférence des représentants de M. Gladstone avec MM. Chamberlain et Trevelyan, n'a tenu que deux séances chez sir William Harcourt, et elle s'est ajournée à quinzaine, sans avoir réussi à établir les conditions d'une emeute définitive sur la question d'Irlande.

Bien qu'on ne connaisse pas encore les incidents de cette délibération, les journaux conservateurs s'autorisent de cette absence de détails pour proclamer l'avortement définitif des pourparlers.

L'organe des libéraux, le *Daily-News*, conteste la nouvelle ; il affirme que les négociations sont simplement ajournées pour l'étude de certains détails complexes de la question irlandaise, et affecte de ne désespérer nullement de la réalisation d'un accord éventuel. Cette version paraît d'autant plus exacte, qu'on avait annoncé d'avance un ajournement de la Conférence, après ces deux premières réunions, les divergences existant entre les deux fractions du parti libéral étant trop profondes pour pouvoir être aplanies au bout de quelques heures de conversation.

LA BOURSE

La Bourse a été assez bonne pendant toute sa séance et cela à cause de la facilite avec laquelle s'est accomplie la liquidation des valeurs, grâce au bon marché des reports et à des allégements de positions, notamment sur l'italien. Cependant, vers la clôture, on a perdu une partie du terrain gagné, si bien que le 3 0[0 a fini à ses cours d'ouverture. Mais après bourse, sur le bruit qu'un député du Puy-de-Dôme allait proposer à la commission de remplacer le projet d'émission Dauphin par un emprunt direct en 3 0[0 de 800 millions, le 3 0[0, comme je vous l'ai dit plus haut, a baissé de 32 centimes.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du lundi 17 janvier 1887

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 4 heures.

Validation

Le Sénat valide l'élection de M. Madinier, nommé sénateur dans la Loire.

L'ordre du jour appelle la délibération sur le règlement du Sénat.

M. de Gavardie demande si le scrutin secret ne sera pas maintenu pour les questions de validation d'élection.

M. Morellet dit que le scrutin secret n'est pas maintenu exclusivement que pour ces élections.

Après quelques observations de M. Robert de Massy, M. le rapporteur et M. de Gavardie, le projet est adopté.

Le Sénat s'ajourne ensuite à demain, trois heures.

La séance est levée à 5 h. 20.

BOURSE DE PARIS

du mardi 18 janvier

(par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
81 60	3 0/0	81 50	81 50	81 15
84 20	3 0[0 amortissable	84 15	84 10	83 80
109 20	4 1[2 1883	109 47	109 40	109 17
54 12	3 0[0 Portugais	54 81	.. ..	55 18
98 32	Italien 5 0[0	98 80	98 60	98 60
64 13[16	Extérieure 4 0[0	65 1[16	64 3[4	64 7[8
81 1[2	Hongrois 4 0[0	81 3[4	.. ..	81 11[16
374 ..	Egypte 6 0[0	375 ..	375 ..	374 ..
14 45	Turc 4 0[0	14 52	14 50	14 50
504 50	Obligations du Trésor.	.. ..	.. ..	508 50
101 50	Russe 1870 5 0[0	.. ..	.. ..	101 95
523 ..	Bons de liquidation 5 0[0	.. ..	.. ..	522 75
	Sociétés de Crédit			
4260 ..	Banque de France	4260 ..	4260 ..	4250 ..
499 ..	Banque d'Escompte	487 25	.. ..	495 ..
747 50	B. Paris et d. Pays-Bas	747 50	.. ..	742 50
440 ..	Banque Parisienne	.. ..	.. ..	430 ..
1382 50	Crédit Foncier	1382 50	1383 ..	1387 50
.. ..	Crédit Mobilier	.. ..	302 90	.. ..
571 ..	Crédit Lyonnais	570 ..	570 ..	570 ..
472 50	Société générale	.. ..	470 ..	470 ..
508 75	Banq. J. R. P. Pays-Aut.	.. ..	507 50	507 50
516 25	Banque Ottomane	517 50	517 50	517 50
.. ..	Créd. Mobilier Espagn.	.. ..	135 ..	.. ..
	Chem. de f. Franc.			
1567 50	Nord ..... act.	1567 50	1567 ..	1565 ..
1250 .	Paris-Lyon-Médit . »	1250 ..	1256 ..	1250 ..
799 50	Est ..... »	.. ..	.. ..	800 ..
875 ..	Ouest ..... »	.. ..	875 ..	877 50
1327 50	Orléans ..... »	.. ..	1327 ..	1325 ..
.. ..	Midi ..... »	.. ..	.. ..	.. ..
	Chem. de f. Etrang.			
506 25	Autrichiens	508 75	510 ..	506 25
213 75	Lombards	213 75	208 50	213 75
320 ..	Saragosse	320 .	320 ..	320 ..
	Sociétés diverses			
.. ..	Suez	2020 ..	2022 ..	2017 50
1460 .	Gaz Parisien	.. ..	.. ..	1462 50
672 50	Voitures	.. ..	.. ..	667 50
1105 ..	Omnibus	.. ..	.. ..	1145 ..
275 ..	Rio-Tinto	279 ..	277 50	277 50
400 ..	Panama	399 ..	.. ..	398 75
	Obligat. Foncières			
518 50	Foncières 500 4 0[0	.. ..	.. ..	519 ..
102 75	» 10r 4 0[0	.. ..	.. ..	103 ..
.. ..	» 500 f. 3 0[0	.. ..	.. ..	575 ..
517 ..	» 4 0[0 1863	.. ..	.. ..	515 ..
482 50	» commun. 3e[e	.. ..	.. ..	480 .
382 50	» 1877 3 0[0	.. ..	.. ..	382 50
478 50	» com. 1879 3 0[0	.. ..	.. ..	479 .
479 ..	» 1879 3 0[0	.. ..	.. ..	479 ..
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
396 75	Nord	.. ..	397 50	397 ..
392 75	Paris-Lyon-Médit. 3 0[0	.. ..	.. ..	394 ..
388 50	Est 3 0[0	.. ..	.. ..	387 ..
391 ..	Ouest 3 0[0	.. ..	.. ..	391 ..
395 ..	Orléans	.. ..	392 50	391 ..
391 ..	Midi 3 0[0	.. ..	.. ..	390 ..
.. ..	Nord-Est	.. ..	.. ..	.. ..
635 ..	Bône-Guelma	.. ..	.. ..	633 75
	Obligat. des Villes			
532 ..	Paris 1855-1860	.. ..	.. ..	525 .
526 ..	— 1865	.. ..	.. ..	525 ..
415 ..	— 1869	.. ..	.. ..	419 .
394 25	— 1871	.. ..	.. ..	394 50
520 ..	— 1875	.. ..	.. ..	521 ..
518 50	— 1876	.. ..	.. ..	518 ..
395 ..	Marseille	.. ..	.. ..	394 ..
102 ..	Bordeaux	.. ..	.. ..	102 .
97 25	Lyon	.. ..	.. ..	97 25
107 ..	Lille	.. ..	.. ..	110 ..
.. ..	Roubaix-Tourcoing	.. ..	.. ..	49 .
	Obligations div.			
.. ..	Départem. de la Seine.	.. ..	.. ..	286 ..
.. ..	Gaz de Paris	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Suez	.. ..	.. ..	.. ..
432 ..	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	.. ..	.. ..	430 50

BOURSE de LILLE du 18 JANVIER

VALEURS	Compt.		Cours précéd.
Lille 1830, remboursable à 100 fr.	.. ..		105 ..
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	110 ..		110 50
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	.. ..		505 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	.. ..		503 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	.. ..		409 .
Armentieres	.. ..		482 50
Armentieres 1879	.. ..		1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..		49 ..
Tourcoing 1878	.. ..		495 .
Amiens, remboursable à 100 fr.	.. ..		112 50
Département du Nord	105 ..		105 ..
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie	.. ..		660 ..
— » act. nouv.)	.. ..		530 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	.. ..		517 50
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	.. ..		170 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	.. ..		280 ..
Caisse Platel et Cie	.. ..		415 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés.	445 ..		442 50
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	.. ..		1030 .
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	.. ..		515 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	.. ..		1800 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	.. ..		425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	.. ..		320 .
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	.. ..		500 ..
Deherripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	.. ..		500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	.. ..		540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t. p.	.. ..		160 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	.. ..		25 ..
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cie	.. ..		500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f. p.	.. ..		420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	.. ..		2005 ..
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	.. ..		500 ..
Biache-Saint-Vaast	.. ..		3185 .
Denain et Anzin	.. ..		220 ..
Obligations Nord	.. ..		400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	.. ..		467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 500)	.. ..		252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 300 fr.	.. ..		430 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS	Cours précédent	Cours du jour
Aniche (Nord) le 12e	.. ..	8000 ..
Anzin 100e de denier	.. ..	2000 ..
Blanzy (Saône-et-L.), p. (30.000 act.)	.. ..	1325 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	.. ..	3000
Bully-Grenay le 6e	1382 50	1382 50
Carvin	1170 .	1162 50
Courcelles-lez-Lens	.. ..	150 ..
Courrieres	.. ..	24600
Campagnac	.. ..	555 .
Douchy	.. ..	1850 ..
Douaisienne (act. libérée 500 fr.)	.. ..	70 ..
Dourges	5250	5205
Escarpelle (Nord)	.. ..	3298 75
Epinac	.. ..	775 ..
Ferfay (Société anonyme)	.. ..	860 ..
Lens	.. ..	18175
Lieres (actions 500 fr. libérées)	.. ..	47 75
Liévin	.. ..	2850 ..
Lys supérieure	.. ..	.. ..
Meurchin	1900 ..	1900 ..
Marles 30 0[0 part d'ingénieur	.. ..	19000 ..
Réty, Ferques, Hardinghem	.. ..	100 ..
Sincey-le-Bouvray	.. ..	35 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi	.. ..	62 50
Vicoigne et Nœux	.. ..	15300 ..

OBLIGATIONS

Mines de Blanzy (1868, remb. à 500 fr.) t. p.	.. ..	1305 ..
— de Blanzy (1886, remb. à 500 fr.) t. p.	.. ..	.. ..
— Béthune 1881, remb. à 500 fr., t. p.	.. ..	515 .
— Béthune 1877, remb. à 500 fr., t. p.	380 .	375 ..
— Courcelles-Lens, 1877, remb. à 450	.. ..	500 ..
— Réty 1876, remb. à 500, tout payé.	.. ..	100 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 18 Janvier 1887

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
81 55 .I.	3 0/0	81 10 .I.
.. .. .I.	3 0[0 nouveau	.. .. .I.
84 35 .I.	3 0/0 amortissable	83 80 .I.
104 55 .I.	4 1/2 0/0	104 35 .I.
109 65 .I.	4 1/2 0/0 1883	109 30 .I.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le conseil des ministres

Paris, 18 janvier. — Au conseil des ministres, l'amiral Aube a décidé de retirer le projet sur la réfection du materiel et de le remplacer par une demande de crédits supplémentaires.

M. Berthelot a fait signer le décret approuvant la décision du Conseil supérieur de l'instruction publique, organisant la loi sur l'enseignement primaire.

Pour faciliter la discussion du budget, il a été décidé par le Conseil des ministres que la question des sucres ne viendra en discussion qu'après le vote du budget.

La commission des douanes

Paris, 18 janvier. — La commission des douanes de la Guadeloupe ne nommera son rapporteur que dans la prochaine séance. Elle a pris connaissance aujourd'hui des pétitions qui lui ont été adressées en faveur de la protection.

La commission de l'armée

Paris, 18 janvier. — La commission de l'armée a adopté l'engagement de dix ans pour les médecins militaires. Elle statuera, dans sa prochaine séance, sur la question de l'examen à passer à l'entrée ou à la sortie pour la libération anticipée au bout de deux ans.

Les affaires de Bulgarie

Londres, 18 janvier. — Les dépêches des journaux anglais font présager une détente dans la question bulgare.

Le *Times* dit que l'Angleterre a résolu de laisser à la Turquie l'initiative du règlement de la question bulgare. Elle examinera probablement toute proposition émanant de la Porte.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du mardi 18 janvier

Présidence de M. Floquet, président

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de l'intérieur et notamment de l